Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 18 (1947)

Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XVIIIE ANNÉE

Nº 8

AOUT 1947

SOMMAIRE:

Prévenir (J. Cerf, ing. agr.).

La nouvelle organisation de l'instruction professionnelle agricole (H. Chavannes, ing. agr.).

Notre élevage chevalin durant la grande tourmente 1939 - 1945 (A. Stauffer).

Prévenir

Deux ans après la fin des hostilités, la Suisse est toujours soumise aux sévères mesures du rationnement alimentaire. Etant donnée la situation de l'Europe, il est fort compréhensible qu'il ne soit pas encore possible de revenir au marché libre. Cependant, en ce qui concerne le lait, il peut paraître singulier que, dans un pays exportateur de produits laitiers, il faille maintenir encore les restrictions de ces denrées. Certes le plan « Wahlen » a bouleversé notre économie agraire durant plus de sept ans. Les nombreuses étapes d'extension des cultures ont entraîné une diminution de plus de 160.000 ha. de prairies, partant, une réduction du cheptel bovin. La production laitière a fortement diminué et elle est encore inférieure actuellement aux besoins du pays.

Néanmoins, une sensible amélioration de notre approvisionnement se manifeste chaque jour grâce aux importations de denrées alimentaires et fourragères des pays d'outre-mer. Il est vraisemblable que, dès l'automne prochain, les mesures de rationnement seront allégées et même en partie supprimées. Parallèlement, les obligations d'extension des cultures seront réduites, et nombreux sont les agriculteurs qui ont déjà pris leurs dispositions à cet effet.

Nous sommes donc, du point de vue agriculture, à la veille d'une nouvelle période d'adaptation. Il importe de l'aborder rationnellement et d'éviter des erreurs aux conséquences regrettables. L'expérience de l'après-guerre 14/18 ne doit pas être négligée. Si les circonstances étaient alors différentes, il n'en demeure pas moins que le problème était le même : réadaptation aux conditions normales des possibilités de l'agriculture suisse. Ce problème ne trouva pas de solution satisfaisante. Les agriculteurs l'ont résolu au hasard et sans tenir compte des avertissements émanant des organisations agricoles d'alors. Les conséquences se sont manifestées sous forme d'une longue crise de surproduction, qui fut néfaste au pays tout entier. On déplora la suppression d'un nombre important d'exploitations agricoles et 12.000 autres durent être assainies financièrement.

Ce serait une erreur de croire que seuls les agriculteurs furent responsables de cet état de choses, dont les causes principales sont multiples, complexes, et ne peuvent être analysées ici. Il n'en